Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202655DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : LA CROIX GUILLEMET
Effacement d'un réseau aérien télécom
Autorisation amiable de reprise de branchement

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202655DE-DE

Délibération N°2026/55 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 17 mars 2026

LA CROIX GUILLEMET
Effacement d'un réseau aérien télécom
Autorisation amiable de reprise de branchement

Dans le cadre du réaménagement de la rue de la Croix Guillemet, il convient d'effacer une portion de réseau aérien de télécom.

Suite à ces travaux, il s'avère nécessaire de réaliser une reprise de branchement télécom existant en aérien et raccordant la propriété située au 6 boulevard de la Liberté.

Cet effacement de réseau implique la création d'une tranchée, la pose d'un fourreau télécom, et la réfection de la tranchée en enrobé, ainsi que la pose d'une goulotte en façade afin de raccorder la propriété en souterrain, sur domaine privé.

Les travaux de raccordements de cet effacement sont inclus dans le programme de réaménagement global de la rue de la Croix Guillement.

L'effacement des lignes et des poteaux de télécom, ainsi que la reprise du branchement aérien en souterrain de la propriété sis 6 boulevard de la Liberté sera effectué dans le cadre de l'opération portée par Orange.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'AUTORISER la prise en charge de ces travaux ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG (I.-et-V.)

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE

Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0